

Infos Agri-environnement



octobre 2017

RE 2017 - OCTOBRE 2017 - OCTOBRE 2017 - OCTOBRE 2017

Agenda

- **16 novembre** : Réunion des agriculteurs relais
- **28 novembre** : rencontres de l'approvisionnement local, salle des fêtes à Anzin. Venez rencontrer les acheteurs du secteur alimentaire (chefs de cuisine, gestionnaires de restauration collective, etc.)
- **5 décembre** restitution des travaux dans le cadre du programme agriculture Zone humide
- **6 décembre**: comité de pilotage agriculture Zones humides
- **12 décembre**:
 - commission agricole
 - Forum de l'autonomie fourragère

► 5 producteurs en lice



C'est à Kain près du Tournai que se tiendra le jury annuel des fins gourmets le 9 novembre prochain. Cette année, côté Scarpe-Escaut, deux apiculteurs, un producteur de tomme, un éleveur d'escargots et un producteur de yaourts brassés sont en lice. Dans la catégorie recettes, c'est l'Auberge du Kursaal de Saint-Amand-Les-Eaux qui participera avec un plat à base de poulet « nouveau » de Landas. Tous les produits seront goûtés par un jury d'écoliers, un jury de journalistes ainsi qu'un jury composé d'habitants et de professionnels de la restauration. Depuis sa création, le Jury des Fins Gourmets a primé 119 produits ou recettes.

► L'agriculture biologique en Scarpe-Escaut, pourquoi pas moi ?

Aujourd'hui, 3% des exploitations de la région Hauts de France (soit 721 fermes) produisent du bio. En Scarpe-Escaut, cela ne représente que 308 hectares de surface agricole. Pour faire face à la demande croissante des consommateurs, le Parc naturel régional va renforcer la sensibilisation et l'accompagnement auprès des agriculteurs qui réfléchissent ou projettent de convertir leur exploitation en bio.



« Nous avons déjà franchi une première étape, annonce Grégory Lelong, président du Parc naturel régional. Durant deux jours, nous avons réuni des élus des communes et intercommunalités ainsi que leurs techniciens en charge du développement rural pour réaliser un état des lieux

des obstacles et des leviers au développement de l'agriculture biologique sur notre territoire ». Les participants à ces deux journées ont mis en avant plusieurs points négatifs. Parmi eux : le grignotage des espaces agricoles par l'étalement urbain, le manque de formations au bio dans les écoles et le coût de la conversion au bio. Dans la balance du pour et du contre, la liste des atouts est importante: une demande locale croissante de la clientèle déjà habituée à se fournir en vente directe, de nombreux élevages en Scarpe-Escaut, la volonté publique d'accélérer la restauration collective bio ainsi que la progression du tourisme lié à la nature. « Dans une seconde phase, nous invitons les 13 agriculteurs-relais du Parc à faire le même exercice, à décrire ensemble les potentiels de développement de l'agriculture biologique. Puis le 21 novembre à Crespin, nous invitons les agriculteurs du Parc naturel régional à participer à une journée d'informations et de visite de ferme. Bien sûr, nous ne nous arrêterons pas là. Nous construirons ensemble, en partenariat avec le GABNOR et la Chambre d'agriculture, un programme d'actions pour donner un coup d'accélération au développement de l'agriculture biologique. »



► 3 dates à retenir

Dans le cadre du « mois de l'agriculture bio en région » initiée par le Réseau régional des territoires bio », trois événements professionnels sont organisés en Scarpe-Escaut :

- Le **7 novembre** de 13h30 à 17h, à la Ferme du major à Raismes : formation à la maîtrise de la conservation des légumes maraîchers en bio. Inscriptions au 03.20.32.25.35
- Le **13 novembre** à la Maison du parc à Saint-Amand-Les-Eaux de 9h à 17h : formation de perfectionnement à l'usage de l'aromathérapie en élevage. Inscriptions au 03.20.09.95.36
- Le **21 novembre** à la Salle des fêtes de Crespin, de 9h30 à 16h : « Le bio en Scarpe-Escaut, pourquoi pas moi ? », informations et visite d'un élevage laitier bio. Inscriptions au 03.27.19.19.70

► Valorisation des effluents d'élevage

Plus de 3 700 logements pourraient être totalement chauffés et alimentés en électricité grâce à la méthanisation des effluents d'élevage de l'ensemble des communes du Parc et des autres déchets (tontes déposées en déchetteries, déchets de l'industrie agro-alimentaire, de la restauration collective, des grandes et moyennes surfaces, etc.) du seul canton de Saint-Amand-Les-Eaux !

En Scarpe-Escout, deux exploitants agricoles ont construit leur unité de méthanisation. Un autre projet est en cours de construction à Lecelles. Ces installations valorisent notamment les effluents d'élevage de plusieurs exploitations. Ce type de gisement est important puisque les effluents d'élevage du territoire s'élèvent à plus de 183 000 tonnes/an, soit un potentiel énergétique de 25 millions de kW électriques ou thermiques !

La filière est donc intéressante à plus d'un



titre : l'énergie produite est renouvelable, non polluante, et permet un complément de revenu substantiel grâce à la vente de l'électricité ou du gaz produit. Autre atout de la méthanisation : on capte le méthane produit (principal gaz à effet de serre) avant qu'il ne s'échappe dans l'atmosphère ! Et comme rien ne se perd, la matière recueillie, le digestat, est ensuite épandu sur les terres et fait office d'amendement. Autre atout : à Bruille-Saint-Amand, la chaleur récupérée du moteur sert à produire de la spiruline, une algue qui figure parmi les meilleurs compléments alimentaires ! La méthanisation est alors un outil au service du territoire car elle permet de valoriser les déchets et sous-produits que nous produisons. Par exemple, une expérimentation est actuellement menée, avec l'unité de Bruille Saint Amand, afin de valoriser énergétiquement et en circuit court les roseaux issus de l'entretien des sites naturels de notre territoire !

► Aides à la plantation d'arbres, de haies, etc.



Vous pouvez aujourd'hui bénéficier d'une aide technique pour développer l'agroforesterie (association d'une production agricole à la production de bois d'œuvre). Le Parc vous accompagnera pour conduire votre projet (choix des essences, schémas de plantation, etc.). Vous pouvez également être aidés pour des plantations de haies dans les pâtures et aux abords de votre exploitation. Par ailleurs, n'hésitez plus à commander chênes, noyers, hêtres, etc. à des prix concurrentiels grâce à l'opération régionale « Plantons le décor ». Commandez avant le 9 février 2018 pour une livraison à Raismes le 2 mars.

Plus d'infos sur www.plantonsledecor.fr et auprès de Fabrice Desort au 03.27.19.19.70 ou par mail f.desort@pnr-scarpe-escout.fr



► Bientôt du poulet local ?



150 familles de Scarpe-Escout viennent d'adopter chacune deux poules qu'elles nourriront de leurs déchets de cuisine. Toutes les poules acquises sont de race locale : la poule d'Estaires, le Coucou des Flandres, la poule de Bourbourg, la poule d'Hergnies. Cette opération organisée par le SIAVED et le Centre régional de ressources génétiques pour limiter les tonnages de déchets collectés permet également d'expérimenter une nouvelle filière agricole : l'élevage de poulets locaux. Lors du tri entre mâles et femelles, les poussins mâles ont été préservés et élevés par un exploitant agricole de Landas pour en faire des poulets. La chair de poulet des quatre races locales a été appréciée par la clientèle des marchés à la ferme et sera bientôt testée par des chefs de restaurant.

Renseignements : Christelle Parmentier, c.parmentier@pnr-scarpe-escout.fr, tél. 03.27.19.19.82

► Trio gagnant des prairies fleuries

Marc Rouzé, éleveur de vaches laitières à Coutiches, a reçu le premier prix du concours des prairies fleuries 2017 à l'issue de la dernière commission agricole du Parc. Xavier Leroy (Flines-les-Mortagne) et André Fache (Bousignies) ont également été primés. En mai, un jury composé de botanistes, d'agronomes, d'un entomologiste et d'un apiculteur, avait évalué la productivité de chaque parcelle (sa capacité à produire de la biomasse), sa valeur alimentaire (quantité de nutriments, richesse en fibres, effet vermifuge, etc.) ainsi que son potentiel écologique. Ces spécialistes ont inspecté des prairies qui fleurissent naturellement parce que ces exploitants agricoles y mènent une gestion adaptée à l'éco-système. Ils y favorisent par exemple le maintien des haies (qui permettent l'accueil de la biodiversité locale), le fauchage tardif (c'est-à-dire après la période de nidification), l'absence d'utilisation de produits phytosanitaires ou la diminution d'azote.



Parc naturel régional Scarpe-Escout
357, rue Notre Dame d'Amour
59230 Saint-Amand-les-eaux
03 27 19 19 70
contact@pnr-scarpe-escout.fr
www.pnr-scarpe-escout.fr